



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE PROVENCE COTE D'AZUR CORSE

DOSSIER DE PRESSE

2025



CONTACT PRESSE

Mail : communication@chiensguides.org
Tél. : 04 92 07 18 18 – Port. : 06 85 57 70 39

www.chiensguides.org

QUELQUES MOTS DU PRESIDENT

” Engagé auprès de l'association depuis plusieurs années, j'ai d'abord été famille d'accueil, avant de devenir trésorier. C'est en 2017 que j'ai été élu Président de l'association, grâce à la confiance du Conseil d'Administration.

Grâce au travail de toute l'équipe et avec votre soutien, nous avons remis 19 chiens guides en 2023 et 17 chiens guides en 2024.

En 2025, nous souhaitons remettre 18 chiens guides.

Il en est de même pour les remises des aides électroniques (cane électronique et minitact) avec **15 remises** finalisées en 2024.

Les demandes de chiens guides de toute la région affluent alors je fais le vœu qu'en **2025, avec l'aide de tous, chaque personne déficiente visuelle puisse recevoir l'aide dont elle a tant besoin.**

En fin de dossier, vous trouverez nos événements de 2026.



Le Conseil d'Administration

En parallèle, nous développons la présence de l'association sur le digital et les différents réseaux sociaux. Ces technologies nous permettent de tisser des liens forts et réguliers avec notre communauté.

L'association poursuit ses missions grâce au soutien de toute une grande chaîne de solidarité et en 2025 plus que jamais, nous avons besoin de vous.

Il reste encore un long chemin à parcourir et vous seul pouvez nous aider à avancer chaque jour.

”

Philippe Duval
Président



04

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Communiqué de presse04

Un peu d'histoire 05-06

Nos missions07

15

POUR ALLER PLUS LOIN

Nos campagnes nationales 16

Accessibilité des chiens guides 17

Rejoignez-nous 18

Agenda 2025 19

08

NOS SOLUTIONS

Le chien guide10

Les aides électroniques.....11

Chiens de médiation..... 12

Demander une aide 13-14

20

ANNEXES

Ils nous soutiennent.....21-22

La presse parle de nous 23

Nos partenaires 24

Notre structure 25





04

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Près de 60 ans d'expérience aux côtés des personnes déficientes visuelles

Aujourd'hui en France, 2 millions de personnes souffrent de déficience visuelle. Parmi elles, environ 61 000 sont atteintes d'une cécité complète et 207 000 de malvoyance profonde.

L'association, créée en 1966, s'est donnée pour mission principale **d'améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes non voyantes et malvoyantes.**

Sa mission historique est de former et remettre gratuitement des chiens guides aux personnes déficientes visuelles qui en font la demande. Plus récemment, nous valorisons les chiens qui ne peuvent pas devenir chien guide en qualité de chien de médiation par exemple. Enfin, nous complétons nos services par la remise gratuite de la canne électronique et le minitact pour les personnes ne pouvant pas avoir ou ne voulant pas de chien guide.

Toutes ces aides sont remises gratuitement sans subvention de l'Etat. L'action de l'association perdure grâce à la générosité de tous.



L'association est composée à ce jour d'une équipe de 19 salariés (équipe technique et administrative) mais également de bénévoles, de sympathisants, de donateurs et de parrains qui, tous ensemble, forment une chaîne de maillons essentiels au développement de l'association.

**Au 1^{er} novembre 2025 et depuis notre création,
Ce sont plus de 700 chiens qui ont été remis gratuitement.**

Chaque année, des événements sont organisés dans toute la région pour sensibiliser le public à la cause des chiens guides. En parallèle, nous mettons en place des sensibilisations scolaires afin de toucher les plus jeunes sur la déficience visuelle.

L'association est membre de la FFAC (Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles) et elle s'interdit tout colportage et démarchage à domicile. Elle est aussi membre de la Fédération Internationale et a adhéré en 2020 au réseau CANIDEA pour la valorisation des chiens réformés du cursus chien guide.

UN PEU D'HISTOIRE

L'initiateur du *Mouvement du chien guide d'aveugle* s'appelle Paul Corteville. Dès 1952, il remet le premier chien guide de notre pays, un berger allemand nommé Dicky, à l'un de ses amis Monsieur Blin.

➤ *Dès lors, un élan de solidarité et de philanthropie est lancé.*

L'association *Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse* est créée en 1966 à Sospel grâce à Louis Berneux, Président du Lions Club Roquebrune Cap Martin. Ce n'est qu'en 1976 que le centre d'éducation s'installe à Eze (06) et devient le centre Pierre Aicard. Par la suite, notre école de Provence Côte d'Azur Corse se développe et se dote d'un siège social au 15 rue Michelet 06100 Nice en 2001 et d'un deuxième centre d'éducation en 2017 dans les Bouches-du-Rhône plus précisément à Lançon-Provence.

Notre association est à l'initiative avec les Centres Paul Corteville, de la création de la **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles** (FFAC). La Fédération est reconnue d'utilité publique depuis 1981 et regroupe 10 associations de chiens guides en France, dont notre association.



L'association est également membre de la Fédération Internationale des Ecoles de Chiens Guides d'Aveugles et est affiliée à la Confédération Nationale des Organisations de Chiens d'Aide à la personne (CANIDEA).



Les Présidents

1975 : M. ZBAEREN

1978 : M. PERRIN

1985 : M. AICARD

1990 : M. FARRUGIA
(*Maître de Chien Guide*)

2009 : M. BOUMERIDJA
(*Maître de Chien Guide*)

2010 : M. CARNIMOLLA

Depuis juin 2017 : M. DUVAL

Création de l'association qui se situe à Sospel, entre Nice et Menton.

1966

GULLA

Premier chien guide remis par l'association.

Sur l'initiative de nos administrateurs, Pierre Aicard, Joseph Micoud et Jack Perrin a lieu le **premier Congrès International des Chiens Guides** à Cannes. Il réunit les écoles du Japon, d'Australie et certaines d'Europe, confrontant leur expérience.

1972

1976

Installation de notre centre d'éducation, le **Centre Pierre Aicard**, à Eze.

La Fédération Nationale des Associations et Ecoles de Chiens Guides d'Aveugles (FFAC), créée en 1970 est reconnue d'utilité publique.

1981



2007

1^{ère} école labellisée.

500^{ème} chien guide.

2012

2016

L'association fête ses 50 ans

Mise en fonctionnement du **centre d'éducation Joseph Micoud** à Lançon-Provence.

2017



2019

600^{ème} chien guide.

700^{ème} chien guide.

2025

NOS MISSIONS

L'association s'est donnée pour mission principale **d'améliorer l'autonomie et la mobilité des personnes non ou malvoyantes** grâce à plusieurs actions et notamment :

- **L'éducation et la remise gratuite de chiens guides**
- De proposer aux personnes déficientes visuelles tous les autres moyens d'aide à la locomotion et à tous actes de leur vie sociale et professionnelle (**développement de la canne électronique TOM POUCE et du boîtier MINITACT**)
- En informant les personnes déficientes visuelles de ces structures de soutien ainsi que de l'aide apportée par le chien guide et les aides électroniques.
- L'association Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse édite chaque année un bulletin, journal de la vie de l'Association.
- **En informant l'opinion et les pouvoirs publics** sur l'action menée par les dix écoles affiliées à la Fédération Française des Associations et écoles de Chiens guides d'aveugles (FFAC).
- **De valoriser, réorienter, les chiens réformés** en vue de leur remise en qualité de chiens vers d'autres spécialités de chiens d'aide à la personne (celles-ci incluent mais ne se limitent pas aux chiens médiateurs).
- **Et en récoltant les dons et legs** pour financer l'aide à la locomotion que représente le chien guide et la canne électronique pour les personnes déficientes visuelles. Ces aides au déplacement sont remises gratuitement au futur bénéficiaire.

L'association ne fait aucun démarchage ni à domicile ni par téléphone, ni par porte à porte ; elle ne reçoit pas de subvention et étant sans but lucratif, d'après la loi de 1901, perdure grâce à la

GENEROSITE DE TOUS et plus particulièrement celle :

Des Clubs Services
& des particuliers (dons-legs...)



*Fabrice et Nooky
(600^{ème} chien guide remis)*

LIBERTE

AUTONOMIE

SECURITE

FLUIDITE

BONHEUR

CONFIANCE



*Fabrice avec sa nouvelle
canne électronique.*



NOS

LE CHIEN GUIDE

08

**LA CANNE
ELECTRONIQUE**

SOLUTIONS

LA MINITACT



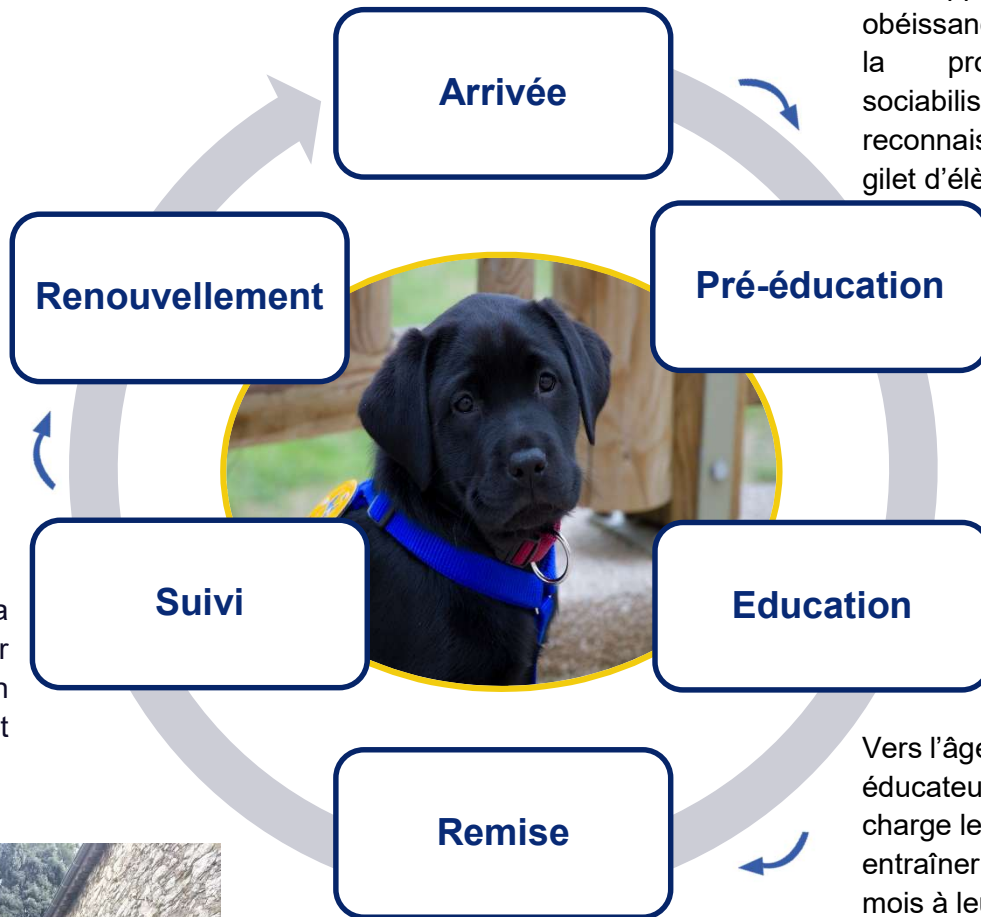
LE CHIEN GUIDE D'AVEUGLE

Les futurs chiens guides arrivent à l'âge de **2 mois** dans nos centres d'éducation situé dans les Alpes Maritimes à Eze et dans les Bouches-du-Rhône à Lançon-Provence. La Majorité des chiots proviennent du réseau d'élevage national de la Fédération Française des Ecoles et des Associations de Chiens Guides Aveugles.

Les chiots sont placés dans nos **familles d'accueil** bénévoles. Ces familles sont un maillon essentiel de notre chaîne de solidarité. Elles leur apprennent les ordres obéissance de base comme la propreté ou la sociabilisation. Ils sont reconnaissables par leur gilet d'élève chien guide.

L'éducateur suivra l'équipe jusqu'à la retraite bien méritée du chien guide (entre 8 et 10 ans) chez son maître ou dans une famille d'adoption. Enfin, il faudra bien sûr s'occuper du **renouvellement** du chien guide pour chaque maître.

L'équipe recevra la visite de l'éducateur chaque année afin de vérifier que tout se passe bien.



Vers l'âge de 12 mois, nos éducateurs prennent en charge les chiens pour les entraîner pendant huit mois à leur futur métier de guide. Les parcours sur les routes et les chemins, les trottoirs, les passages piétons, les portes, les escaliers, les transports en commun enrichissent leur éducation.

Puis c'est le Jour J ! L'étape de la **remise**. L'éducateur suit l'équipe pendant 15 jours pour s'assurer que maître et chien utilisent les mêmes codes. Ils sont alors prêts pour commencer leur nouvelle vie ensemble.

Le chien guide est remis gratuitement à son maître.
Le coût pour l'association, de l'arrivée du chiot jusqu'à sa mise à la retraite, est estimé à 25 000€ (par chien).



Suzanne et UZES,
700^{ème} chien guide remis

LA CANNE ELECTRONIQUE

Depuis le 1er janvier 2020, notre association a pris le relai des missions que l'Association Canne Blanche Optronique Alès Doyen assurait depuis près de 15 ans, c'est-à-dire **développer la prise en charge de l'aide au déplacement et à la vie journalière par le biais de la formation et de la remise gratuite de la canne blanche électronique TOM POUCE® et du boîtier d'intérieur MINITACT®.**

Le Tom Pouce est un petit boîtier électronique amovible et léger qui couplé à une canne blanche traditionnelle la transforme en canne électronique (ou optronique). Cette technologie laser et infrarouge **permet de se déplacer à l'extérieur et d'éviter les obstacles grâce à une détection à distance par vibration.**



LE MINITACT



Le boîtier d'intérieur MINITACT® est **idéal pour les utilisations à l'intérieur des bâtiments** et parfaitement complémentaire du chien guide ou de la canne blanche électronique TOM POUCE®. Ce boîtier très léger tient dans la main et mesure la distance jusqu'aux obstacles par vibration.

Un travail est réalisé avec trois instructrices de locomotion. Leur travail a pour but de réaliser des formations pour maîtriser la canne électronique. Un bilan de locomotion est réalisé dès le début afin de vérifier la maîtrise des prérequis indispensables pour

prétendre à la formation.

La canne blanche électronique TOM POUCE® et le boîtier d'intérieur MINITACT® sont remis gratuitement. Le coût pour l'association s'élève à 6 335€ dont 5 000€ pour le TOM POUCE (Evaluation, formation, suivi et appareil) et à 1 335€ pour le MINITACT® (appareil et formation).

VALORISATION DES CHIENS REFORMES

En 2019, le Conseil d'Administration a validé un changement dans les statuts de l'association concernant ses moyens d'actions. En plus de l'éducation et la remise de chiens guides, de la prise en charge de l'aide à la locomotion et à la vie journalière des personnes déficientes visuelles, l'association va désormais **valoriser les chiens réformés du cursus chien guide en vue de leur remise en qualité de chiens vers d'autres spécialités de chiens d'aide à la personne.**



Pour cela, l'Association est affiliée depuis le 17 février 2020 à CANIDEA, la Confédération Nationale des Organisations de Chiens d'Aide à la Personne. Cette Confédération, créée en 2015 sous l'impulsion de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles, facilite la réorientation de nos chiens réformés du cursus chien guide vers d'autres spécialités.

Exemple de réorientation : en septembre 2024, après une réorientation du cursus chien guide et une formation en qualité de chien de médiation, SEPIA a intégré les équipes du Centre Hospitalier Princesse Grace, plus spécifiquement les services du Centre Rainier III à Monaco.

Le projet de ce centre consiste à mettre en place des séances de médiation pour les patients, dans le but de travailler sur leur confort émotionnel, en particulier ceux se trouvant en situation de vulnérabilité.



#1 Le chien guide

➤ La demande

La demande est ouverte à toute personne déficiente visuelle, mal ou non voyante résidant dans les départements suivants : Ardèche, Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Hautes-Alpes, Vaucluse et Var.

En lien avec les professionnels de santé (ophtalmologues, psychologues) et l'équipe technique (instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles, éducateur), l'instruction du dossier peut aboutir à l'acceptation de la demande, la nécessité d'une rééducation préalable ou la réorientation vers d'autres services adaptés aux besoins spécifiques décelés, pour reconsidérer la demande par la suite.

➤ Critères d'évaluation

Sont pris en compte : la motivation, l'attitude de l'entourage familial et professionnel, la capacité de déplacement et la santé du demandeur.

➤ Validation du dossier et remise du chien guide

Une fois que le dossier a été validé par la commission technique de l'association, il faut attendre qu'un chien corresponde au profil du demandeur avant d'envisager la remise. Celle-ci dure 15 jours et elle est encadrée par l'éducateur diplômé.

Une équipe active, c'est de l'amour jusqu'à la mise à la retraite du chien guide et même si le chien reste souvent auprès de son maître pour ses vieux jours, le renouvellement est pour nous l'une des tâches prioritaires.

Au 1^{er} novembre 2025, l'association a remis plus de 700 chiens guides à des personnes déficientes visuelles et s'efforce chaque jour de créer de nouvelles équipes.



#2

La canne électronique et le minitact

La solution du chien guide ne convient pas à toutes les personnes non ou mal voyantes d'où le développement de la canne électronique. Comme le chien guide, elle apporte une **solution d'amélioration des déplacements**.

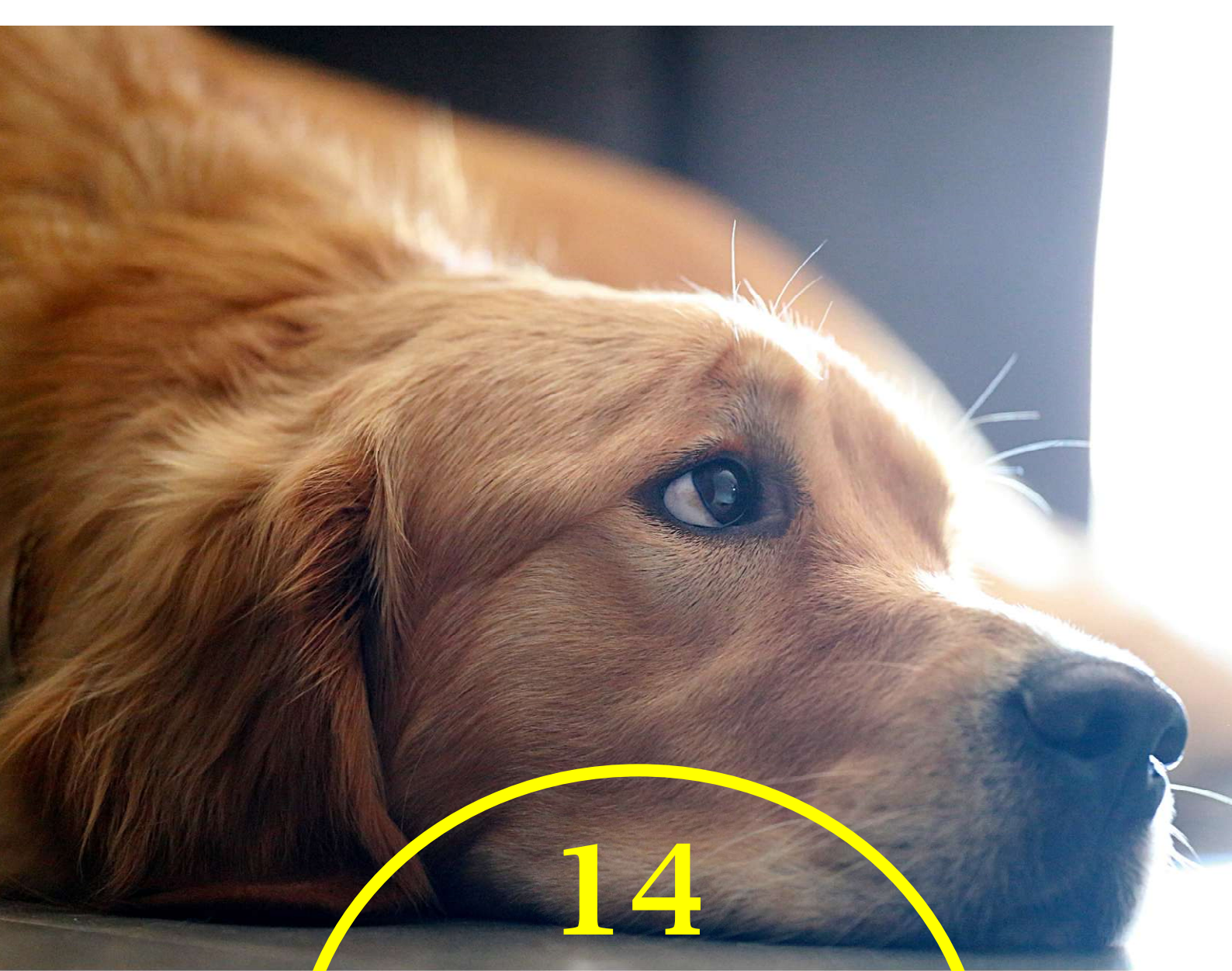
La demande est ouverte à toute personne déficiente visuelle, mal ou non voyante résidant dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Rhône-Alpes et dans les départements du Gard, du Puy-de-Dôme et de l'Allier.

La démarche reste la même que celle du chien guide. Elle doit être personnelle. Un dossier doit être constitué avec un questionnaire.

Une remise à niveau peut être proposée pour parfaire les techniques de locomotion.

Elle nécessite une formation en 2 sessions d'une semaine dispensée par un instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.





14

**POUR ALLER
PLUS LOIN**

NOS CAMPAGNES NATIONALES

Chaque année, plusieurs campagnes nationales sont organisées avec la FFAC afin de faire découvrir l'univers du chien guide mais aussi de la déficience visuelle au plus grand nombre.

LA JOURNEE DES CHIENS GUIDES Avec la journée Portes Ouvertes

Organisée le dernier week-end de septembre dans toutes les écoles affiliées à la Fédération Française des Associations de Chiens Guides (à Eze le dimanche 28 septembre 2025), cette journée a pour objectif d'inviter les visiteurs à découvrir nos missions ainsi que l'univers du chien guide.

Tout au long de la journée, des activités, animations et stands d'information seront proposés au sein de nos centres d'éducation.



Les maîtres de chiens guides témoignent

Isolina et son chien guide Ica

« Ica est très facile, mon chien. Il me guide partout, même dans les lieux publics. Il est très gentil et très réactif. Il m'aide à me déplacer et à me rassurer. »

Oliver et son chien guide Ick

« Avec son chien, on est plus autonome. On peut aller partout sans problème. C'est très agréable. »

Retrouver l'association de chiens guides la plus proche

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE PROVENCE CÔTE D'AZUR CORSE

15 rue Michellet
06100 NICE
www.chienguides.org
Tel : 04 92 07 18 18
Email : info@chienguides.org

Le mouvement chien guide est présent partout en France

- 16 centres d'éducation
- 2 associations nationales

Consultez notre site internet : www.chienguides.fr pour plus d'informations

Un(e) de vos proches est malvoyant(e) ou aveugle ?

Le chien guide : une solution !

Pour plus d'autonomie et de fluidité.

« LE CHIEN GUIDE EST SEMI GRATUIT ! »

Les avantages du chien guide

Autonomie, confort et accessibilité

Le chien guide constitue une aide pour les déplacements et réduit la fatigue liée à la concentration. Il apporte plus d'autonomie dans la vie quotidienne, professionnelle et les loisirs.

- Une éducation spécifique**
Le chien guide connaît 50 ordres. Il permet de se déplacer de façon plus fluide en évitant les obstacles (poteaux, trottoirs, véhicules mal garés...).
- Une accessibilité**
dans tous les lieux ouverts au public sans aucun frais supplémentaire.
- Un lien social fort**
Fidèle compagnon, le chien guide facilite les échanges et renforce la confiance en soi.
- Un suivi régulier**
est réalisé par l'association de chiens guides afin de s'assurer de la bonne relation, de perfectionner les déplacements et si besoin approuver de nouveaux trajets.

Le personnel déficient visuel guide le chien guide pendant 10 ans, en moyenne, jusqu'à sa retraite vers l'âge de 10 ans.

Le parcours de qualité du chien guide

Les chiens proviennent en général du réseau national des élevages.

À deux mois, ils sont placés dans des familles d'accueil bénévoles pour les socialiser.

À sept mois, le chien commence son éducation avec un éducateur diplômé.

Le certificat d'aptitude au guidage obtenu, le chien guide est remis gratuitement à une personne déficiente visuelle.

Démarche pour obtenir un chien guide GRATUITEMENT

1. Demande de chien guide à l'école la plus proche du domicile (dossier à fournir).
2. Rencontre avec une équipe pluridisciplinaire (instructeur en locomotion, psychologue, éducateur de chiens...).
3. Évaluation de la demande suite au bilan réalisé avec l'équipe pluridisciplinaire.
4. Si la demande est acceptée...
5. Séances de locomotion si nécessaire.
6. Rencontre avec des chiens en éducation pour déterminer le profil idéal.
7. Formation de 15 jours réalisée par un éducateur diplômé au centre d'éducation et à domicile, avant la remise gratuite du chien guide.

Et après ?

- ✓ Attestation fournie pour obtenir la prestation de compensation animale auprès de la MDPH (30€/mois).
- ✓ Suivi annuel du bénéficiaire jusqu'à la retraite du chien guide.
- ✓ Aide au renouvellement de la demande de chien guide.

Avec le soutien de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité

CAMPAGNE DES PROFESSIONNELLS DE SANTE

Composée d'affiches et de flyers, cette campagne a pour objectif de préciser le parcours du chien guide, les avantages qu'offre celui-ci ainsi que la démarche à suivre pour obtenir gratuitement un chien guide.

Elle est destinée aux professionnels de santé ainsi qu'au grand public.

ACCESSIBILITE DES CHIENS GUIDES

Les conducteurs de taxis ne peuvent pas me refuser dans leur voiture.

Autorités Préfectorales de chaque département du 08 Avril 1980

J'accompagne dorénavant mon maître dans les magasins de vente et les restaurants.

JO du 13 juin 1982, circulaire du 26 avril 1982, Article L 125-1 du code de l'hygiène et d'alimentation

Je suis accepté dans les centres hospitaliers, dans les structures d'accueil ou les salles d'attente.

Circulaire 40 du ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale du 16 juillet 1984

J'accède aux transports et aux lieux ouverts au public.

JO 30 juillet 1987, Article 88 de la loi n°87-588

Et si on me refuse l'entrée, on risque une amende de 150 € à 450 €.

JO 30 janvier 1993, loi de 93 Article 77



PARTOUT
avec mon
CHIEN GUIDE

Je suis dispensé du port de la muselière dans les transports, les lieux publics, les locaux ouverts au public.

JO n° 36 du 12 février 2005, Art L.211-30 – Chapitre 1er du titre 1^{er} du livre II du code rural – section 4

Ma présence ne doit pas entraîner de facturation supplémentaire dans l'accès aux services et prestations auxquels mon maître peut prétendre.

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Je suis un chien guide en formation, j'ai les mêmes droits qu'un chien guide en activité.

Décret n°2014-362 du 20 mars 2014 relatif à la labellisation des centres d'éducation des chiens d'assistance et des centres d'éducation des chiens guides d'aveugles et à la création d'un certificat national



Comme vous, j'ai une carte d'identification, établissant mon rôle. En cas de problème, il faut pouvoir contacter l'association qui m'a éduqué. Toutefois, pour garder cette belle réputation de chien guide, il est très important que j'entretienne un comportement irréprochable et une discipline absolue.

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Vous souhaitez vous investir dans notre association et avez du temps ainsi qu'un grand cœur à offrir ? Devenez famille d'accueil ! Que vous soyez famille d'accueil active (le chiot vous est confié de ses 2 mois à environ 12 mois), famille relais (en soutien aux familles actives) ou famille week-end (le chiot vous est confié durant les week-ends pendant sa période d'éducation), votre mission consistera à lui enseigner les bases de l'éducation, à le sociabiliser et, surtout, à lui offrir beaucoup d'affection.

Formulaire à remplir sur notre site internet : www.chiensguides.org



DEVENEZ BENEVOLE

Vous avez envie de donner de votre temps à notre cause ? Rejoignez notre équipe de bénévoles enthousiastes et engagés en nous envoyant un mail à : info@chiensguides.org.

Vous pouvez vous engager de multiples façons dans notre association : administratif, sensibilisation scolaire, sensibilisation terrain, manifestations, etc.



DEVENEZ DONATEUR

Vous souhaitez soutenir notre association ? Retrouvez nous sur : www.chiensguides.org : don en ligne avec paiement sécurisé ou adressez-nous un don par chèque à :
Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse
15 rue Michelet – 06100 NICE

DEVENEZ LEGATAIRE

En faisant un legs à notre association :

- Legs universel (Totalité de votre patrimoine mobilier et immobilier)
- Legs à titre universel (une quote-part de votre patrimoine mobilier et immobilier)
- Legs à titre particulier (un bien particulier)

Consultez votre notaire.

Je soutiens les chiens guides



DEVENEZ PARTENAIRE

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez vous investir dans notre association ? Partagez vos idées de partenariat, de mécénat et de sponsoring en nous contactant à : info@chiensguides.org.

**Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien nos missions.
Grâce à vos dons et à votre générosité, nous pouvons continuer nos actions.**

AGENDA 2026

- ❖ **La Foire de Nice** du 07 au 16 mars 2026
- ❖ **Une Rose pour un Chien Guide** le samedi 28 mars 2026 dans les Alpes Maritimes
- ❖ **La Foire de Fréjus** du 14 au 17 mai 2026
- ❖ **Journée Portes Ouvertes** : venez à notre rencontre le **dimanche 27 septembre 2026** pour la journée Portes Ouvertes de notre centre d'éducation situé à Lançon-Provence (13). Entrée libre et gratuite de 10h à 18h avec de nombreuses animations.
- ❖ **Foire de Marseille** du 25 septembre au 05 octobre 2026

Une rose pour un chien guide



Foire de Gap



Foire de Fréjus



Sensibilisation scolaire



Marche parrainée

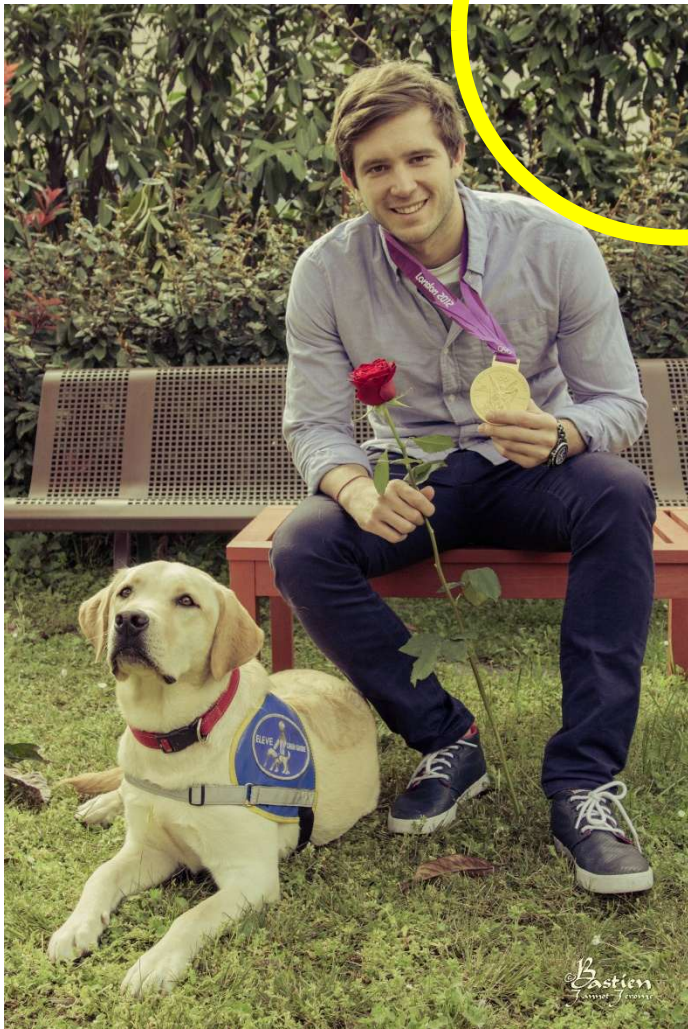


ANNEXES

1



9



ILS NOUS SOUTIENNENT



Priscillia Betti, marraine de l'opération
Une rose pour un chien guide 2025



Maxime Montaggioni, parrain
de l'opération
Une rose pour un chien guide
2024



Gordona Mitrovic, marraine de
l'opération
Une rose pour un chien guide
2024



Denis Fabre, marraine de l'opération
Une rose pour un chien guide 2023



Totor et son créateur **Stéphane Bolongaro**, parrain de
l'opération
Une Rose pour un Chien
Guide **2022**



Christelle Reboul, marraine
de l'opération, Une rose pour
un chien Guide en **2020**



Maria Pavelin, Marraine de
l'opération
Une Rose pour un Chien
Guide **2018**



Lionel Richier, parrain de
l'opération
Une Rose pour un Chien
Guide **2017**



Didier Van Cauwelaert,
parrain de l'opération
Une Rose pour un Chien Guide
2016



José Cobos, parrain de
l'opération
Une Rose pour un Chien Guide
2015



Noémie Lenoir, marraine de
l'opération Une Rose pour un
Chien Guide **2014**



Satya Oblette, parrain de la
journée
Portes Ouvertes **2013**



Liane Foly, marraine de
l'opération
Une Rose pour un Chien
Guide **2012**

Mais aussi :

- 🐾 **Clément LEFERT**, parrain de l'opération Une Rose pour un Chien Guide 2013
- 🐾 **Laurent MADGANE**, parrain de l'opération Une Rose pour un Chien Guide de 2008 à 2010
- 🐾 **Sophie DUEZ**, marraine de Thail et Tapas (Marseille – 2004)
- 🐾 **Benoît POELVOORDE**, parrain de l'opération « Une Rose pour un Chien Guide 2004 »
- 🐾 **Michel BOUJENAH**, parrain de Rocky (Cannes – 2004)
- 🐾 **Loana, Gérard LENORMAN, Pierre SANTINI, Sylvain MIROUF** participent à l'opération « Tandem des non-voyants » (Nice – 2004)
- 🐾 **Salvatore ADAMO** soutient notre cause en décembre 2003
- 🐾 **Jean FERRAT**, soutient le projet « Bougie Chien Guide Lumière » (Valence – 2001)
- 🐾 La Princesse **Caroline de HANOVRE** parraine le chien Mangué (Monaco – 1999)
- 🐾 La Princesse **Stéphanie de MONACO** parraine un chien guide (Monaco – 1996)

Et bien d'autres encore...

Nice Matin 17/09/2024

Alpes et midi 21/12/2024



Var matin 08/03/2025

Urka est prête à guider son nouveau maître

PAR THOMAS RIBAUD / TRIBAUD@NICEMATIN.FR



Urka est désormais officiellement guide d'aveugle. Elle a été confiée à son nouveau propriétaire par Audrey Blazquez, éducatrice pour l'association. PHOTO JEAN-FRANÇOIS OTTONELLO

ERIC PEUT REMERCIER l'association des Chiens guides d'aveugles de Provence Côte d'Azur Corse. Le sexagénaire, qui habite à Menton depuis une vingtaine d'années, est aveugle. C'est pourquoi l'éducatrice Audrey Blazquez est venue jeudi matin lui remettre un chien guide, en l'occurrence le labrador Urka, âgé de 2 ans. Cette dernière est offerte gratuitement par l'association, qui se finance uniquement grâce aux dons.

Arrivée à l'âge de deux mois au sein de l'association, en provenance d'un élevage, Urka a été confiée à une famille d'accueil bénévole jusqu'à ses douze mois, puis lors des week-ends, au cours de son éducation qui s'est déroulée au sein du centre Pierre-Arcard, à Èze. « Urka a suivi une formation lui permettant d'apprendre près de cinquante ordres, incluant la reconnaissance de repères essentiels tels qu'un passage protégé, une porte ou une boîte aux lettres afin d'obtenir son certificat d'aptitude au guidage », confie l'association.

« Avec une canne, il n'y a pas d'amour »

Une chose est sûre, Eric préfère nettement le chien guide à la canne, qu'il a pratiqué pendant des années. « Une canne, une fois

chez soi, on la range dans un placard. Il n'y a pas de relation, pas d'amour. J'ai eu envie d'essayer le chien, et depuis, je ne veux plus retourner à la canne ». Pour autant, certains passants peuvent parfois poser problème lorsqu'ils se ruent sur l'animal qui le guide.

« Ils ne pensent pas à mal, mais ça peut déstabiliser le chien. J'ai vraiment besoin qu'il soit entièrement attentif lorsque je marche. Mais si on me le demande, je peux évidemment accepter qu'un passant la caresse », explique Eric, ancien musicien actuellement sans emploi. D'autant que l'association des Chiens guides d'aveugles de Provence Côte d'Azur Corse exige un temps quotidien de détente pour les bêtes.

« En fonction des goûts de chaque chien, cela peut être un temps pour renifler ses congénères, ou jouer par exemple », expose l'éducatrice Audrey Blazquez. L'association continuera de suivre le duo jusqu'à la retraite d'Urka, aux alentours de ses 10 ans.

TOULON L'association Les Chiens guides d'aveugles forme une vingtaine de « duos » chaque année. Une action rendue possible grâce à la générosité publique.

Upsy, bien plus qu'un animal de compagnie pour Yannick

« ELLE A PRIS SES MARQUES à la maison, marche d'un bon pas en s'assurant que ça passe, se trouve à l'aise dans les transports en commun et on ne l'entend pas au bureau. En fait, elle est pleine de qualités. »

Judi matin, en reconnaissance d'itinéraires place de la Liberté et dans les rues voisines, Yannick Kervellec ne tarissait pas d'éloges sur Upsy, un Golden retriever couleur feu, don de l'association Les Chiens guides d'aveugles, Provence Côte d'Azur Corse. Laetitia, instructrice pour l'autonomie des personnes déficientes (ladv) qui les accompagne cette semaine, acquiesçait : « La semaine dernière, lors de leur première rencontre au centre d'éducation de Lançon, on a constaté qu'ils feraient une bonne équipe. Upsy est alerte, vive Yannick aussi est dynamique. C'est un super duo, qui va encore se bonifier. »

Une formation estimée à 25 000 euros

Les ayant rejoint, Corinne Tortora, responsable de la délégation Var de l'association précitée, mentionnait : « Annuellement dans la région nous



Upsy, golden retriever couleur feu, est le chien guide qui partage le quotidien de Yannick Kervellec. PHOTO M. SK.

remettons de 18 à 20 compagnons guides à des personnes aveugles ou malvoyantes. Pour le Var, c'est en général quatre dons. Le prochain, ce sera le 27 mars à Vidauban, Tiya sera donnée à Serge Giannini. La formation d'un chien guide d'aveugle est chiffrée à 25 000 euros, mais les remises aux demandeurs sont gra-

tuites. L'association vit de la générosité publique. Dons et legs sont les bienvenus. »

M. SK.

CONTACT Délégation Var de l'association des Chiens guides d'aveugles Provence Alpes Côte d'Azur Corse, tél. : 06.85.57.80.38.

Nice matin 14/06/2025

NOS PARTENAIRES 2025



Fondation Densmore



Sans oublier les amis et membres bienfaiteurs de l'association dont vous retrouverez la liste en page 15 du bulletin annuel :

- Administrations départementales et locales
- Artisans-commerçants-entreprises
- Associations-clubs services
- Etablissements scolaires
- Fondations
- Médias qui se font l'écho de nos actions
- Et les particuliers.

Tous ensemble avec les chiens guides !



Nos Familles d'accueil et bénévoles – 2024



NOTRE STRUCTURE



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES DE PROVENCE COTE D'AZUR CORSE

Siège social

Espace Fred Farrugia - 15, rue Michelet - 06100 NICE

Tél. : 04 92 07 18 18 Email : info@chiensguides.org

Centres d'éducation

- **Centre Pierre Aicard** – Route de la Revère – 06360 EZE
- **Centre Joseph Micoud** : Au bout du chemin de Costelongue
- 14 chemin du devenset, 13680 LANCON-PROVENCE

Nos délégations en région

DROME (26) – ARDECHE (07)

Daniel PONSON

25, rue de Chantal - 26000 VALENCE

delegationcga07-26@chiensguides.org

Tél. : 06 85 57 70 37

BOUCHES-DU-RHONE (13)

Hermann KOHLER

Au sein de l'AVH Marseille

175 rue Paradis – 13006 Marseille

delegationcga13@chiensguides.org

Tél. : 06 85 57 70 35

VAR (83)

Corinne TORTORA

26 rue Magnaque - 83000 TOULON

delegationcga83@chiensguides.org

Tél. : 06 85 57 70 38

HAUTES-ALPES (05)

Olivier CAYREL

delegationcga05@chiensguides.org

Tél. : 06 52 36 56 54

REFERENT DELEGATIONS

Julien GALBE : 06 76 07 50 27



Rejoignez-nous sur :



Contact presse : 04 92 07 18 18 – 06 85 57 70 39

www.chiensguides.org